défendre la réputation de son maître. « Il semble, écrivait l'ambassadeur, que tous les affaires du monde sont à ceste heure pendantz et rejectéz entièrement sur les actions de Vostre Majesté et aux escoutes du succedz des affaires de Flandres, pour entendre si vostre dicte Majesté s'y enveloppera, encores qu'ilz n'en facent nul doubte. Et cella est cause aussi du long temps que Don Jehan d'Austria a retardé à Messine avec l'armée navalle[1]. »

Le cardinal était assurément d'un pessimisme sincère. Il prenait, on peut le croire, un certain plaisir à exprimer dans un milieu favorable la mauvaise humeur, la colère, l'indignation qu'avaient accumulées en lui tant d'affronts subis depuis la paix de Saint-Germain. Déjà, le 1er août 1571, il avait écrit de Joinville, au duc de Ferrare, son beau-frère : « Je ne craindré point que vous ne soyez bien esclarcy de la vérité. Monsieur, vous avez esté autrefoys norry en nostre court : croyez qu'il n'i a plus rien de semblable. Les choses n'i sont de nul constance ou durée, ormis en une chose, qui est de chercher de défavoriser les bons et antiens serviteurs de ceste couronne, ne dire jamais vérité et essayer de entretenir tous les grans en division et rompre, s'il est possible, toutes les bonnes alliances et amytiés et mettre checung en défiance de son compagnon. Je vous en escrips ce que j'an connois à la vérité, non pour fin d'aultre intérest[2]. »

Ce sombre tableau de la politique de Catherine, il était naturel que Lorraine le présentât à ses amis de Rome. Mais un tel dénigrement comportait trop de risques pour que le cardinal s'y appliquât sans autre motif que sa rancune. Au vrai, tandis qu'à Paris son frère et son neveu préparaient l'exécution d'un coup de force, il exagérait aux yeux des Romains les malheurs du bon parti dans le

1. Ferrals à Charles IX, 1572, 21 juin, Rome (Bibl. nat., ms. fr. 16040, fol. 142 v°; orig.). — Fr. Gerini au prince de Toscane, 1572, 27 juin, Rome (Arch. d'État de Florence, Mediceo, 291, fol. 205 v°; orig.).

2. Le cardinal de Lorraine au duc de Ferrare, 1571, 1er août, Joinville (Arch. d'État de Modène, cardinali Lorena; autogr.).